

# Charte de communication avec les familles

Les personnels du collège sont des professionnels qui agissent dans un cadre institutionnel et dans l'intérêt de l'élève.  
La confiance doit prévaloir dans les communications entre personnels et familles

Toute communication se doit de respecter les règles de communication suivantes :

Description  
objective et  
précise de la  
demande

Un ton neutre et  
respectueux des  
personnes.

Politesse et  
courtoisie

  
*Le carnet de  
liaison : Un outil  
à privilégier pour  
communiquer*

*Pronote est avant tout un outil  
d'information pour le suivi de  
l'élève et l'emploi du temps.*

*Chaque personnel a  
droit à la déconnexion  
et à différer la prise  
en compte d'un  
message.*

*Une prise de  
rendez-vous  
permet d'éclaircir  
une situation*

*Il ne remplace pas l'agenda et  
ne constitue pas une banque  
de données de tous les cours.  
D'autres solutions existent  
pour rattraper les cours. en  
cas d'absence.*

